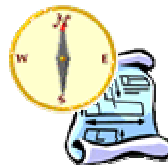




LE RAID



2006

"Randonnée Paramoteur"

Le Club Atlantic Paramoteur organise la **Quatrième** édition de sa randonnée aérienne.

L'équipe vous propose un parcours de 500 km, sans assistance, de la Vendée aux portes des Pyrénées, avec une étape en Charente.

Le Club Atlantic Paramoteur vous invite ainsi à vivre une authentique aventure aérienne par équipe, que des dizaines de pilotes ont déjà effectués les années précédentes. Ils en parlent encore. Ambiance assurée à chaque atterrissage où l'accueil fut autant émerveillé que chaleureux.

Les paramotoristes intéressés pourront ainsi quitter les joies du tour de piste ou des navettes de quelques dizaines de kilomètres pour un vol bien au-delà de l'horizon. Ils découvriront le vol à la carte et au GPS, au délice des vents contraires ou favorables, à la quête du bon terrain pour atterrir mais aussi redécoller, à la rencontre des terriens découvrant ces merveilleux fous volants dans leur drôle de machine.

Avant le départ

Samedi midi, un repas d'accueil et de briefing est prévu. Il se déroulera à Gétigné à quelques kilomètres de l'aérodrome de St-Georges-de-Montaigu..... Ce sera l'occasion de mieux se connaître et de partager les souvenirs des premiers raids, photos et vidéos à l'appui.

Départ de l'aérodrome de Saint-Georges-de-Montaigu en Vendée

Le départ sera donné le **samedi 22 juillet 2006**. L'arrivée se fera deux jours plus tard pour les plus obstinés poussés par des vents favorables. Pour les autres, freinés par un vent contrariant, ou une machine capricieuses, il est prévu de les attendre jusqu'au jeudi 27 juillet à Saint-Blancard dans le Gers.

Depuis 2 ans, une étape est imposée. C'est l'occasion d'aller saluer le Club D'Aéroptère à Angoulême et son président le « *tristement* » célèbre Pierre Dabreteau , accueil chaleureux garantie.

Arrivée à Saint-Blancard

Le superbe site de Passion'ailes, animé par José Ortéga, sera l'occasion pour les pilotes, mais aussi pour les accompagnateurs qui ont eu la patience de les suivre, de se refaire une petite santé. Sur place, de magnifiques vols dans les contreforts des Pyrénées sont possibles.

Une course loisir

« L'épreuve » se déroulera sous la forme d'une course en totale autonomie. Pour la plupart des pilotes, l'essentiel sera de bien arriver. Il est toute fois possible et même recommandé d'avoir un véhicule d'accompagnement

Mais cette épreuve qui demandera beaucoup d'obstination de la part des pilotes ne se fera pas en solitaire. En effet, des équipes de 2 ou plus seront constituées, soit par les paramotoristes eux-mêmes, soit par les organisateurs avec les participants inscrits individuellement.

Elle demandera également une bonne préparation du matériel, et du vol car les zones réglementés et interdites ne devront pas être survolées

Bivouac champêtre

Hormis l'heure de départ, se sera à chaque équipe de décider du moment de cesser le vol, tard le soir certainement, et de trouver un site pour dormir : champs, ferme, base ULM, chez l'habitant, au camping, etc.

Enfin, il sera judicieux de décoller à la levée du jour afin de voler avant qu'apparaissent les turbulences et les pétards de la mi-journée. Le vol reprenant en fin d'après-midi jusqu'au coucher du soleil.

Renseignement : Ludovic Migneaux

Tel : 02 40 26 99 58

Portable : 06 84 39 88 73

E-mail : ludovic.migneaux@wanadoo.fr

www.atlantic-paramoteur.com



LE RAID



2006

"Randonnée Paramoteur"

Organisation

Date, heure et lieu de rendez-vous : **Samedi 22 juillet 2006**

Aérodrome de Saint-Georges-de-Montaigu (Lat:46°55'58"N- Lon : 01°19'32'O)

Les personnes désirant arriver le vendredi 21 juillet pourront camper sur l'aérodrome. (Attention pas de sanitaire).

Repas le midi au restaurant BIOCAT à Gétigné le samedi 22 juillet

Briefing à 15h

Les pilotes auront préparé leur navigation au préalable (respect des différents espaces aériens). Etape Angoulême : attero obligatoire (indice à découvrir)

Respect des consignes d'intégration aux terrains

Départ le samedi à 17 h

Etapes 1 : direction **Angoulême** chez Aéroptère /aeroptere.free.fr
(180 km - Lat : 45°41'35" N – Lon : 00°10'20'' E)

Etape 2 : direction **St Blancard** / www.passion-ailes.com
(260 km - Lat : 43°20'32" N - Lon : 00°40'31'' E) .

Arrivée au plus tard avant le repas de clôture du jeudi soir

Règlement au verso

Reglement

Chaque participant est libre de suivre ou non le règlement qui suit, il suffit simplement de le préciser aux organisateurs. Aucun contrôle ne sera effectué sur le parcours, la triche toujours possible ne déshonore que son auteur...

Art 1 - Le matériel devra être conforme à la réglementation ULM française en vigueur. Documentation de vol à jour (brevet, carte jaune, attestation d'assurance)

Art 2 - Constitution d'équipes de 2 pilotes minimum

Art 3 - Toute équipe incomplète à l'arrivée sera pénalisée de 24 heures par pilote absent.

Art 4 - Les véhicules accompagnateurs sont autorisés.

Art 5 - Durant le raid, les paramoteurs sont interdits à bord de tout véhicule accompagnateur ou non.

Art 6 - Le passage et l'atterrissage de toute l'équipe est obligatoire à l'étape 1

Art 7 - Tout décollage doit se faire au même endroit que l'atterrissage (tolérance 500 m)

En participant à ce raid, chaque pilote certifié être en total conformité avec la réglementation ULM et s'engage à assumer la responsabilités de toutes ses décisions de vol, à respecter les règles de l'air lors de ses navigations, et l'environnement lors de son retour au sol. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des consignes et dégage l'organisation de toute responsabilité pénale ou civile, en cas d'accidents corporels ou matériels, ou liés à des pertes ou vols.

